

Chers membres du Forum synodal « L'existence sacerdotale aujourd'hui »,

Mgr Bätzing, Président de la Conférence épiscopale allemande,

L'Association des prêtres catholiques et de leurs épouses, en tant qu'association et communauté de personnes concernées par le célibat, revient sur près de 40 ans d'histoire dans l'Église catholique. Nous sommes toujours le point de contact pour les femmes et les hommes concernés par le célibat en relation avec l'abandon du ministère sacerdotal pour ne pas avoir respecté son obligation. Ces cinq dernières années, 40 prêtres ont cherché le contact avec notre association, qui avaient décidé ou sérieusement envisagé d'abandonner le ministère sacerdotal en raison de l'obligation de célibat qu'ils ne pouvaient plus observer. En outre, il y a un certain nombre de femmes qui sont ou ont été dans une relation intime avec un prêtre catholique. Ces personnes ont été heureuses de trouver des interlocuteurs ouverts et discrets dans cette situation délicate humaine, existentielle et ecclésiale. Malheureusement, nous n'avons pas eu d'occasion directe de partager l'expérience de ces personnes avec les diocèses compétents au Forum synodal.

En réalité, à l'exception de M. Büttner, le Synode ne s'intéresse évidemment pas aux expériences de tous ceux qui sont partis à cause du célibat. Personne ne remarque, en plus des révélations indicibles des 20 dernières années, l'ampleur de l'injustice qui s'est abattue sur ceux qui ont abandonné leur ministère sacerdotal en raison du célibat et ont choisi la sincérité envers eux-mêmes, un chemin vers des relations solides, le mariage et la famille. Contrairement aux auteurs d'abus sexuels, ils ont été punis et mis au ban de l'Église, bien qu'ils n'aient commis aucun crime. Il y a quelques années encore, un prêtre du diocèse de Ratisbonne, qui avait enseigné pendant plus de 25 ans, s'est vu retirer toute possibilité d'enseigner à nouveau la religion quand il est parti. Au moment où il avait besoin de sa rémunération avec une famille, l'Église lui a retiré toute base professionnelle. Nous vous laissons le soin de juger un tel comportement à la lumière de l'Évangile.

Nous avons un certain espoir de changement sérieux concernant la loi sur le célibat, en supposant que le forum du Chemin Synodal consacré à la vie des prêtres se prononcerait clairement et sans équivoque contre le célibat obligatoire. Il en est résulté un document volumineux qui a certainement nécessité beaucoup de temps, de travail et de préparation. Mais nous avons dû constater que le document qu'ils ont rédigé sur le célibat des prêtres semble plutôt argumenter dans le sens contraire et invite à une prise de position critique. Nous l'avons formulée lors de notre assemblée générale annuelle (22.04. - 24.04.2022) et l'avons adoptée à l'unanimité sous la forme ci-dessous. Elle se veut un appel à la clarté, à la véracité et à l'absence d'ambiguïté qui manquent au document que vous avez rédigé.

Nous n'avons malheureusement pas trouvé d'adresse électronique publique des membres du Forum synodal II Franziska Strecker et Fabian Neubert. Nous vous prions de bien vouloir leur transmettre ce courriel à tous les deux. Les évêques membres du Forum ont dû être contactés par l'intermédiaire de leurs secrétariats ou du service de presse. Avec nos salutations les plus cordiales

Sincèrement

Dr Hans-Jörg Witter

1. Président de l'Association des prêtres catholiques et de leurs épouses

Adresse : Hegerfeldstrasse 61 D-46149 Oberhausen, Allemagne

## **Le célibat est le problème pas la solution**

### **Déclaration de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des prêtres catholiques et de leurs épouses sur le document du Chemin Synodal "Engagement au célibat dans le ministère des prêtres".**

Face à la prise de conscience de plus en plus nette dans le monde entier que le célibat obligatoire des prêtres catholiques a pris une dimension quasiment destructrice, le document de base du Forum synodal sur l'existence sacerdotale se lit comme un euphémisme lénifiant. C'est une gifle pour toutes les personnes concernées par le célibat, mais surtout pour ses victimes.

Le "septuple OUI" en guise de prosternation devant le célibat obligatoire au début du document est inapproprié à la situation actuelle de l'Eglise catholique. Nous souhaitons rappeler ici de nombreux faits oppressants. Jusqu'au plus haut niveau du système hiérarchique et autocratique de l'Église catholique, le célibat lui-même conduit des personnes à un comportement pervers et méprisant ou sert de couverture existentielle :

Hermann Groer, cardinal de Vienne nommé par Jean-Paul II, est convaincu d'avoir abusé d'enfants en 1995, des excuses du Vatican ne sont pas présentées.

Theodore Edgar McCarrick est nommé archevêque et cardinal par Jean-Paul II en 2001, bien que le Vatican ait déjà été informé des accusations d'abus à son encontre.

En 2002, le cardinal Law parvient à se soustraire à sa responsabilité dans les multiples menaces que les abuseurs qu'il soutient font peser sur le bien-être des enfants et trouve une protection contre les poursuites judiciaires au Vatican.

Marcial Maciel, fondateur des Légionnaires du Christ, est soutenu jusqu'à la fin (2005) par Jean-Paul II, malgré la connaissance de sa perversion sexuelle et de ses multiples méfaits. Le cardinal Ratzinger ne fera rien non plus jusqu'à la mort du pape.

Le cardinal Lopez Trujillo (+2008) abuse de sa position d'archevêque pour contraindre de jeunes séminaristes à des actes sexuels. Contrairement à ses prises de position publiques sur l'homosexualité pratiquée, il rend lui-même visite à des prostitués masculins. Il les bat et les traite de manière inhumaine.<sup>1</sup> Cet homme est néanmoins nommé président du Conseil pontifical pour la famille et diffuse de fausses

---

<sup>1</sup> Frédéric MARTEL, Sodoma, 2019 – Voir [http://www.pretresmaries.eu/pdf/fr/616-Doubles\\_vies.pdf](http://www.pretresmaries.eu/pdf/fr/616-Doubles_vies.pdf)

informations sur la possible prévention du sida par les préservatifs. Il porte une part de responsabilité dans les millions de morts du sida dans les pays catholiques d'Amérique du Sud et d'Afrique.

Ces dernières années, un nombre indescriptible d'auteurs d'abus parmi les prêtres a été révélé dans toute l'Europe et dans le monde entier. L'étude MHG démontre clairement que le célibat obligatoire, en tant qu'élément aggravant de l'immaturité sexuelle et en tant que manteau protecteur pour les auteurs d'abus, est en relation directe avec les actes d'abus.

Les abus sexuels commis par des prêtres catholiques sur des religieuses dans le monde entier sont clairement démontrés dans le documentaire primé et actuellement diffusé sur ARTE "Gottes missbrauchte Dienerinnen". La perversion causée par le célibat obligatoire atteint son paroxysme lorsqu'en Afrique, des supérieures proposent à leurs religieuses des relations sexuelles avec des prêtres et, en cas de grossesse, les poussent à avorter. Si la sœur décide d'avoir un enfant, la communauté religieuse l'abandonne complètement.

Au vu de tous ces faits, nous demandons aux évêques allemands d'agir pour protéger les personnes encore concernées dans le monde entier et d'insister sur l'abolition immédiate du célibat obligatoire afin d'éviter le pire. L'Évangile l'impose. Jésus est clairement opposé à la perversion pharisienne des lois et rien d'autre n'a été fait des milliers de fois par la loi du célibat. L'obligation du célibat s'est révélée être une loi inhumaine.

Nous demandons aux membres du Forum synodal "Existence sacerdotale aujourd'hui" d'exiger clairement et sans diplomatie l'abolition du célibat obligatoire. La situation devient de plus en plus insupportable pour tous les croyants.

Cette prise de position est un appel au réveil. Il faut faire quelque chose ! Et ce, sans délai. Les exemples cités ne sont que la pointe d'un iceberg plein de froideur célibataire et de dévalorisation de la personne humaine.